

Flash info #14 - 24 décembre 2016

Like

Tweet

Share



Français d'Amérique Ensemble

Frédéric Badey, Conseiller Consulaire

États-Unis, 6ème Circonscription :
Delaware - Maryland - Pennsylvanie - Virginie
Virginie Occidentale & Washington DC



Retrouvez toutes mes actualités consulaires - et les comptes-rendus des réunions -
sur le site www.fredericbadey.net, rubrique [actualités](#)

20/12: Visite de Louis Duvernois - Sénateur représentant les Français établis hors de France - 15/12 : Fiscalité et Gestion de patrimoine - 14/12 : Soirée de fin d'année à la Résidence - 30/11: Remise du prix Lafayette à Marguerite et H.F. « Gerry » Lenfest - 27/11 : François Fillon Candidat officiel - 24/11 : Merci-Donnant - 10/11 : Conseil d'établissement de Rochambeau - 3/11 : Conseil consulaire en formation protection et action sociale - 3/11 : Conseil consulaire en formation bourses scolaires

Cher(ère) Compatriote :

Les instituts de sondage étaient unanimes : Hillary CLINTON et Alain JUPPÉ devaient être appelés aux plus hautes fonctions... Ces augures, bons ou mauvais selon les opinions des uns et des autres, se sont en tout cas révélés faux : Donald TRUMP était élu, le 19 décembre, 45ème Président des Etats-Unis et François FILLON est aujourd'hui le candidat de la droite et du centre aux prochaines élections présidentielles...

Pour ce qui est de notre Mère Patrie, la tenue de la primaire de la droite et du centre, la qualité des débats, la forte participation (4,3 millions de votants) et le comportement des différents candidats dans la défaite comme dans la victoire et sont autant d'éléments qui démontrent la vivacité de la démocratie française. Il reste néanmoins encore beaucoup de chemin à parcourir avant de réussir l'alternance et de redresser notre pays. Espérons que le processus à gauche permettra, de son côté, de légitimer un candidat qui évitera un duel contre le Front National.

Notre monde connaît de profonds bouleversements ; 2016 a apporté son lot de tragédies. Sans leadership international fort, il est peu probable que la situation ne s'améliore. Aurons-nous ce leadership ? La question est légitime lorsque l'on sait que le prochain G7 du mois de mai sera une première pour au moins quatre des participants... En politique, l'histoire n'est jamais écrite d'avance et le bulletin de vote reste un outil redoutable pour en changer le cours. N'oubliez pas de vérifier, avant le 31 décembre, l'état de votre inscription consulaire pour pouvoir vous faire entendre lors des prochaines échéances électorales.

Avec cette idée que nous pouvons offrir au monde le meilleur, je vous souhaite de Joyeuses Fêtes et vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour une année 2017 étincelante. Soyez assurés que, comme en 2016, je resterai à votre écoute et ferai de mon mieux pour répondre à vos demandes individuelles. N'hésitez pas à me contacter par [courriel](#). Ensemble, tout est possible !

1. [Inscription sur les listes consulaires](#)
2. [Primaire de la gauche](#)
3. [Enseignement français à l'étranger : le rapport de la Cour des Comptes](#)
4. [CFE : Mesure exceptionnelle de suppression de la rétroactivité pour les adhésions](#)
5. [Permis de conduire](#)

1/ Inscription sur les listes consulaires

Question d'importance. Les Français de la circonscription doivent être inscrits sur la liste électorale consulaire (LEC) avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017. Georges-Francis SEINGRY, Conseiller consulaire (Belgique) et Vice-président de l'Assemblée des Français de l'étranger a [publié une note](#) sur le sujet.

- Si vous souhaitez voter par Internet aux législatives, il faut également que le consulat ait vos coordonnées électroniques et téléphoniques à jour (et au format international).
- Attention ! Depuis le 1er août 2016, une personne peut être radiée de sa LEC si son inscription consulaire arrive à échéance (i.e. tous les 5 ans).

Pour s'inscrire, vérifier sa situation électorale, mettre à jour ses coordonnées: <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>. Le Ministère des Affaires Etrangères a édité un [petit film](#) sur le sujet.

Pour les jeunes Français qui atteignent l'âge de 18 ans après le 31 décembre 2016 (date limite de l'inscription sur les listes électorales pour 2017) et avant la date du 1er tour du scrutin:

- Les jeunes inscrits au registre des Français établis hors de France atteignant l'âge de 18 ans avant le **28 février 2017** sont inscrits d'office sur la liste électorale du consulat pour tous les scrutins à l'étranger, à moins qu'ils ne s'y opposent. Ces jeunes ont été informés par lettre avant le 15 octobre, ou en personne après cette date.
- Les jeunes non-inscrits qui atteindront l'âge de 18 ans avant le **28 février 2017** peuvent demander leur inscription avant le 31 décembre 2016.
- Les jeunes qui atteindront 18 ans en 2017, nés à partir du 1er mars et jusqu'à la veille de la date du premier tour d'un scrutin, peuvent demander à bénéficier des conditions de l'article L30 du code électoral. Pour ce faire, ils doivent prendre contact le plus rapidement possible avec le Consulat général. La demande doit être déposée par l'intéressé **au plus tard 11 jours avant la date du 1er tour du scrutin**. C'est la commission nationale électorale qui prononce une décision qu'elle transmet à l'intéressé via le consulat.

2/ Primaire de la gauche

Organisée par les membres de « La Belle Alliance populaire » - Parti socialiste (PS), Front démocrate, Union des démocrates et des écologistes, Parti radical de gauche et Parti écologiste (à ne pas confondre avec Europe Écologie-Les Verts, qui n'y participe pas). Le 17 décembre 2016, la Haute Autorité des Primaires validait les candidatures des 7 candidats à ces primaires : Manuel VALLS, Sylvia PINEL, Vincent PEILLON, François de RUGY, Arnaud MONTEBOURG, Benoît HAMON et Jean-Luc BENNAHMIA.

Le vote électronique est proposé, sous réserve - entre autres - d'inscription sur la LEC au 31 décembre 2015, aux Français de l'étranger. La préinscription en ligne est à effectuer avant le 4 janvier 18h00 (heure de Paris). Les scrutins auront lieu les 22 et 29 janvier 2017.

<http://www.lesprimairescitoyennes.fr/francais-de-letranger/>

3/ Mesure exceptionnelle de suppression de la rétroactivité pour les adhésions à la CFE

l'application du principe de rétroactivité pour les demandes d'adhésion reçues entre le 1er décembre 2016 et le 28 février 2017.

Le délai réglementaire de carence reste toutefois en vigueur (3 mois avant 45 ans ; 6 mois à compter de 45 ans). C'est à l'issue de ce délai que la prise en charge des dépenses de santé devient effective. Pour mémoire, l'adhésion à la CFE n'est pas suffisante par rapport aux exigences de l'Obamacare.

4/ Enseignement français à l'étranger : le rapport de la Cour des Comptes

Les juges financiers ont rendu une analyse de 172 pages concernant un réseau scolaire à l'étranger « *unique au monde* » par « *son ampleur, ses missions et sa répartition géographique* ». La Cour constate que les tendances « *dégagées par les précédents travaux se confirment* » : désengagement de l'État (baisse continue des crédits publics alloués et plafonnement du nombre d'agents de l'Éducation nationale détachés) ; hausse continue de la demande de scolarisation liée notamment à la hausse du nombre de Français installés à l'étranger (+3% par an) et une grande attractivité de la part du « *public étranger* ».

5/ Permis de conduire

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIe siècle améliore la répression de certaines infractions routières à travers des mesures de lutte contre l'insécurité routière (article 34), la forfaitisation du délit de conduite sans permis et sans assurance (article 36). La loi introduit diverses dispositions nouvelles pour lutter contre les contournements de la loi en matière d'infractions routières, notamment la création d'un permis à points virtuel pour les contrevenants non-résidents en France.

N'oubliez pas que vous avez élu vos conseillers consulaires pour vous aider. N'hésitez pas à me faire part de vos préoccupations, de vos projets et de vos suggestions... [contactez-moi ici](#).

Au plaisir de vous retrouver très bientôt,
Bien cordialement,
Frédéric Badey
& toute l'équipe de Français d'Amérique Ensemble.

Vous recevez ce message en votre qualité d'électeur inscrit sur la liste consulaire de Washington.

Si vous souhaitez ne plus recevoir ces messages, vous pouvez vous désinscrire à tout moment de la liste des destinataires (en cliquant sur le lien « Désabonner » ci-dessous).